Résumé de la thèse : Les étudiants africains en France. Le cas des étudiants

guinéens dans les universités de la région parisienne

UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

Mamadou Aliou DIALLO

Directrice de recherche: Françoise F. LAOT

Discipline: Sociologie

Date de soutenance : 27 Septembre 2021

Depuis les années 1950, la France accueille des étudiants africains. Même après leur

indépendance, la plupart des États africains francophones voient leurs futures élites quitter le

continent dans le but de poursuivre des études supérieures ; les raisons principales de ces départs

sont à rechercher dans le manque d'universités sur leur sol au lendemain des indépendances et,

plus récemment, dans la dégradation de la qualité de leur enseignement supérieur.

En 1999, l'UNESCO définit l'étudiant étranger comme : « une personne inscrite dans un

établissement supérieur d'un territoire où elle n'a pas de résidence permanente » (cité par

Coulon et Paivandi, 2003).

La Seconde Guerre mondiale marque le développement des études à l'étranger. C'est la période

durant laquelle les universités du Nord enregistrent une demande croissante des pays du Sud

d'assurer la formation de leurs cadres nationaux (plus de 2 000 étudiants africains en France en

1950, 4 000 dont 1 320 boursiers entre 1952-1953, 8 000 en 1960 dont 17% de filles et 13%

d'étudiants boursiers). Les étudiants africains présents en France pendant la colonisation ont

contribué, selon beaucoup d'auteurs, à faire bouger les lignes sur la question de l'indépendance

des territoires français d'Afrique subsaharienne.

Entre 1990 et 1998, malgré un fléchissement dans la progression des effectifs, les étudiants

étrangers sont de manière générale de plus en plus nombreux dans les universités françaises.

1

Gratuit, l'enseignement supérieur français attire et constitue l'une des motivations du choix de ces étudiants. La plupart des jeunes provenant des pays issus de l'ancien empire colonial français choisissent la France comme destination de leur migration pour études. Ceux de Guinée, ancienne colonie française, n'y font pas exception. S'ils ont les moyens de quitter leur pays afin d'enrichir leur parcours universitaire, ils choisissent le plus souvent une université de la région parisienne.

Cette recherche doctorale étudie les procédures de recrutement de ces étudiants, leur distribution dans les différentes universités d'Ile-de-France et dans les disciplines d'étude selon les périodes, leurs motivations, les aides dont ils bénéficient dans leur démarche d'intégration, d'orientation et d'information (plusieurs étudiants enquêtés se plaignent des mauvaises conditions d'accueil dans les universités parisiennes, ce qui les pousse à créer des groupes d'entraide dans un mouvement de repli communautaire), les contraintes préfectorales pour le renouvellement de leur titre de séjour.

Cette recherche s'appuie sur une enquête de terrain menée à partir d'observations participantes, d'entretiens auprès d'étudiantes et étudiants de différentes filières et formations, en France et en Guinée complétés d'un questionnaire auprès d'étudiants présents dans des universités d'Îlede-France.

Il s'agit aussi de brosser un portrait sociologique de ces étudiants présents en France, la catégorie socio-professionnelle et le niveau d'études de leurs parents, le financement du voyage et des études, leurs conditions de vie et d'études, leurs intentions de retour une fois les études terminées...

Bénéficiaires de la démocratisation quantitative sélective orchestrée par Campus France, les étudiants guinéens quittent leur pays dans l'espoir d'obtenir un diplôme international pouvant déboucher sur une embauche au niveau national ou international.

À partir des informations collectées, cette thèse étudie les enjeux, souvent contradictoires, des différents protagonistes. L'État et l'administration française définissent les critères d'immigration des étudiants africains sur le territoire : une façon de contrôler celle-ci. Au cours du temps, selon les contextes, les politiques se sont axées sur la construction, la déconstruction et la reconstruction de modèles d'accueil de ces étudiants dans le but de mieux orienter l'immigration en général sur le territoire français.

Les étudiants, quant à eux, cherchent à atteindre leurs objectifs, s'adaptent au système universitaire et valident leurs semestres en ne transgressant pas les textes, en respectant le cadre juridique de l'État.

La dualité des objectifs (ceux de l'État, ceux des étudiants) vient rappeler la relation d'interdépendance entre les différents acteurs engagés dans ce processus.

Bezunesh Tamru Directrice de l'ED Sciences Sociales

Vu, Françoise F. Laot